



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO CA28 0024-15

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement numéro CA28 0024-14 intitulé :

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT CA28 0024 A L'EFFET D'ASSURER LA CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL (RCG 14-029)

AVIS est par les présentes donné :

1. QUE le conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève a adopté, lors de sa séance ordinaire du 4 juin 2025, le premier projet de règlement numéro CA28 0024-15, intitulé tel que ci-dessus ;
2. QU'une assemblée publique de consultation sera tenue le **8 juillet 2025 à 18 h 30**, à la Résidence Vent de l'Ouest située au 4500, boulevard Jacques-Bizard, à Sainte-Geneviève, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1);
3. QUE le règlement projeté vise à modifier le Règlement de lotissement (CA28 0024) de manière à :

Numéro article(s)	Sujet/catégorie	Description	Zone visé
1	Nouvelles dispositions relatives aux milieux humides d'intérêt	Interdire tout morcellement dans les milieux humides d'intérêt sauf exceptions	Ensemble du territoire

4. QUE le projet de règlement numéro CA28 0024-15 vise l'ensemble du territoire.
5. QU'au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement (ou un autre membre du conseil d'arrondissement désigné par son maire) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet ;
6. QUE ce projet de règlement ne contient pas des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire ;
7. QUE le projet de règlement numéro CA28 0024-15 peut être consulté à la mairie d'arrondissement située au 350, montée de l'Église, à L'Île-Bizard, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à 12 h et sur le site internet de l'arrondissement.

**DONNÉ à Montréal,
Arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève,
ce 26 juin 2025.**

La secrétaire d'arrondissement
Edwige Noza